



**Travailleuses d'origine étrangère :**  
**quelles politiques pour l'égalité ?**

(FPS -2013)

Françoise Claude

Service Etudes des FPS

[Francoise.claude@mutsoc.be](mailto:Francoise.claude@mutsoc.be)

02/515.04.03

Une version courte de ce texte a été publiée dans

Femmes Plurielles n° 44, décembre 2013

À l'occasion de deux précédents textes<sup>1</sup>, nous avons abordé la question des travailleuses étrangères et d'origine étrangère en Belgique. Les situations subies sur le marché de l'emploi par ces travailleuses qui cumulent les discriminations en tant que femmes et en tant qu'étrangères, ne peuvent continuer à être invisibilisées, et passées en quelque sorte par pertes et profit de l'économie libérale. Rappelons que les chiffres sont accablants : taux de chômage extrêmement élevé, cantonnement dans des secteurs d'activités dévalorisées, journées de travail coupées, salaires très bas... De plus, nombre de femmes sont complètement absentes du marché de l'emploi, et ne bénéficient donc d'aucun droits sociaux propres.

Lutter contre cette situation ne se fera pas en un jour, ni par une seule mesure. Ce sont tous les facteurs qui doivent être examinés et réévalués en fonction du résultat recherché. Ces facteurs peuvent se situer dans le marché de l'emploi lui-même et ses réticences face à des travailleuses femmes et d'origine étrangère ; ils sont aussi dans l'appareil législatif et administratif qui perpétuent des situations de sexisme et de rejet de l'étranger ; ils peuvent se trouver également dans le parcours scolaire, migratoire et familial des femmes elles-mêmes. Nous relevons ci-dessous quelques pistes d'action, car il est temps de prendre ce problème au sérieux. L'approche des élections fédérales, régionales et européennes, et la mise en place de nouveaux gouvernements qui s'en suivra, sera une occasion à ne pas manquer pour coordonner ses efforts.

La question est vaste, les pistes sont nombreuses ; il ne nous sera pas possible dans cet espace de les traiter de manière détaillée. Nous préparons un texte plus précis qui sera remis aux partis politiques et aux gouvernements qui sortiront des élections du 25 mai prochain. Les lectrices-teurs de Femmes Plurielles en seront tenus au courant.

### **Propositions pour agir**

Comme on s'en doute, nos propositions sont pour partie similaires à celles qui devraient être mises en œuvre pour l'ensemble des femmes travailleuses, et en particulier pour celles qui ne sont pas ou peu diplômées et sur qui l'attention doit se porter prioritairement : lutte contre l'écart salarial, fin des avantages accordés aux employeurs en cas de travail à temps

---

<sup>1</sup> *Travailleuses d'origine étrangère en Belgique : une longue chaîne cosmopolite, et Discriminations dans l'emploi... certaines sont plus silencieuses que d'autres*, FPS 2013.

partiel, individualisation des droits sociaux, école et orientation scolaire neutres au niveau du genre, accueil des enfants, formation en cours d'emploi et suivi personnel (neutre également) en cas de chômage...

Mais certaines caractéristiques peuvent ajouter du handicap au handicap de nombreuses femmes : connaissance insuffisante des langues nationales, parfois analphabétisme, manque de réseaux sociaux susceptibles de les mener à l'emploi, problèmes administratifs et de séjour etc.

- Les réseaux et les structures, publics ou associatifs, qui alphabétisent, forment tout en créant du lien social doivent être multipliés et largement soutenus.
- L'accès aux emplois publics ne comportant pas de représentation du pouvoir doit être entièrement ouvert aux non-belges, du niveau communal au niveau fédéral.
- La politique de reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger doit être simplifiée, raccourcie et assouplie.
- Il doit être mis fin au dumping social<sup>2</sup>, aujourd'hui favorisé par la politique néolibérale de la Commission européenne, et totalement incompatible avec le principe d'égalité des travailleur-ses.
- Les employeurs doivent être sensibilisés à la question des discriminations à l'embauche, souvent inconscientes, et des actions positives ciblées doivent se développer afin de lutter contre ces discriminations (procédures d'engagement favorisant la diversité etc.). Un organisme spécialisé de conseil aux entreprises qui voudraient, sur base volontaire, réfléchir à leurs pratiques et aux effets qu'elles ont sur le profil des personnes recrutées doit être mis sur pied au niveau des Régions<sup>3</sup>.
- Régularisation sans papiers : le phénomène de l'immigration n'est pas appelé à disparaître, bien au contraire. Les économies belge et européenne reposent et reposeront toujours en partie sur elle<sup>4</sup>. Aujourd'hui on se met la tête dans le sable, on muscle les discours de rejet, on laisse se noyer les nouveaux arrivants en Méditerranée, on désigne des boucs émissaires... Il est urgent de cesser ces comportements indignes, purement électoralistes et aux relents nauséabonds, et de mettre en place des stratégies transparentes ouvrant la porte à l'immigration légale de travail, féminin et masculin.

---

<sup>2</sup> Par exemple par la mise en concurrence avec les travailleurs locaux de travailleurs-ses venant de pays où les rémunération et la protection sociale sont moins élaborées.

<sup>3</sup> Sur le modèle, par exemple de l'asbl « Jobkanaal » en région flamande.

<sup>4</sup> Voir par exemple D'ALEMA M., L'Europe a besoin d'immigrés pour garantir son niveau de développement, lemonde.fr, 10/05/2011.

- Cette question est directement reliée à celle de la traite des êtres humains et de l'exploitation des sans-papiers, hommes et femmes. La clandestinité de leur séjour autorise toutes les malversations dans l'emploi, sous l'œil tolérant des États et des instances européennes.
- Lutte contre les réseaux internationaux de traite des êtres humains à des fins sexuelles : seule une politique de lutte contre la prostitution et l'exploitation sexuelle des femmes, au niveau belge, européen et international, et une option volontariste pour l'égalité des sexes et la non disponibilité du corps d'autrui contre rémunération, pourra mener à des résultats.
- Femmes romanis : même si certaines mesures doivent être prises en Belgique (entre autres la politique d'accueil), la problématique est européenne, elle doit être coordonnée par les instances de l'Union et entre les différents États, qu'ils soient les pays d' « origine » ou pas. Lutter contre l'exclusion et le racisme, favoriser la participation des femmes aux consultations nationales et internationales, soutenir les associations de femmes qui travaillent avec les femmes romanis ... il y a du pain sur la planche.
- D'autres revendications plus pointues peuvent également être formulées, par exemple selon le secteur économique concerné : travailleur-se-s domestiques, HORECA, hôpitaux etc. Cela nous emmènerait trop loin. Des détails peuvent être obtenus auprès des organisations syndicales, des organisations professionnelles et des associations se consacrant aux problèmes de migration.

#### *Bibliographie :*

La Voix des Femmes, *Le livre blanc de la femme migrante*, Bruxelles, 2008.

Think tank européen Pour la Solidarité, *Participation et inclusion sociale : la réalité des femmes migrantes ou issues de l'immigration*, actes du séminaire du 20/10/2009, Bruxelles.

PICUM (Platform for international cooperation on undocumented migrants), *Violence et exploitation des femmes sans-papiers : élaborer des stratégies efficaces pour mettre un terme à l'impunité*, Bruxelles, 2010

Revendications du projet « Femmes bruxelloises issues de l'immigration », Amazone, Bruxelles, 2010.

La Voix des Femmes, *Le deuxième sexe de l'immigration*, Bruxelles, 2011.

LEF (Lobby européen des femmes), *Lutter contre les discriminations multiples à l'encontre des femmes romanis et du voyage : un facteur crucial pour le succès des stratégies nationales d'intégration des Roms*, décembre 2012.

OUALI N., CENNICOLA P., METICES, *Etude sur la discrimination en Belgique et en Wallonie : analyse des positions sur le marché du travail selon le genre et la nationalité*, Rapports de recherche de l'IWEPS n°1, janvier 2013.

SPF Emploi, travail et concertation sociale et Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, *Monitoring socio-économique*, Bruxelles, septembre 2013.